

Onna pinta que manquè

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des psaumes que les voisins psalmodiaient en chœur et à gorge déployée.

Très versé dans la théologie, Chauvigny provoqua un docteur protestant à une conférence publique, et il voulut que son secrétaire Desmarests assistât à la discussion pour être témoin de son triomphe. Qu'arriva-t-il? Desmarests, qui était catholique, se déclara convaincu et se fit protestant.

Mais l'incident qui consomma la rupture fut plus mortifiant encore. Chauvigny voulant célébrer l'Annonciation de la Vierge avec un éclat destiné à désoler les hérétiques, invita des prêtres de France et de Savoie à venir pour cette occasion avec une partie de leurs paroissiens, et il parcourut lui-même le voisinage à cheval pour organiser cette manifestation. Mais le Conseil jugeant qu'il y avait là de quoi exciter dangereusement la population protestante, fit fermer les portes de la ville au jour convenu. Les invités de Chauvigny, après avoir longtemps attendu devant les remparts, durent retourner sur leurs pas. On comprend quelle fut la rage de Chauvigny, qui, n'ayant été instruit de rien, attendait en vain.

Chose curieuse, les plaintes que le résident adressait à son gouvernement, grossies et exagérées, ne parvinrent pas à altérer la bienveillance particulière de Louis XIV pour la petite république. Chauvigny fut révoqué. La résidence, il est vrai, ne fut pas supprimée, ni la messe bannie, mais le nouveau résident était un homme modéré, prudent, exempt de bigoterie, et qui avait d'ailleurs des instructions précises sur la conduite qu'il devait tenir dans ses fonctions.

Nyon, 20 avril 1880.

Au Conteur vaudois,

Relativement à l'étymologie du nom de *Martheray*, dont fait mention votre numéro 15 du 10 courant, je suis arrivé comme votre correspondant, à conclure que le nom de Martheray vient ou dérive de *martyre*. Ce qui me conduit à conclure ainsi, c'est le fait que le nom local *Martheray* ou *Marteret*, existant dans plusieurs communes de notre contrée, indique presque toujours une même situation ou la même particularité, à savoir un lieu élevé près des villages ou des carrefours, où l'on arrive par un chemin fort en pente. Ce fait est frappant dans les communes de Crans, Coinsins, Prangins, Féchy, Duillier; enfin, à Begnins, on trouve le château de Martheray que l'on atteint après avoir gravi une forte montée.

On dit, lorsqu'on a fait une rude corvée, que l'on a souffert martyre. Si l'on applique cette expression à un chemin gravissant une colline, comme c'est le cas à Lausanne et ailleurs, le nom de *Martheray* peut avoir été donné à la route sur laquelle un char pesamment chargé doit faire de grands efforts pour franchir la rampe; c'est alors le martyre des conducteurs et des chevaux. Ce nom peut donc s'appliquer à un chemin de forte pente, sans

qu'il se trouve, nécessairement, une croix au sommet de la rampe.

Lorsque la rampe est courte et fort prononcée, on lui donne alors le nom de *Poyet*, parce qu'il faut que le conducteur appuie et pousse le véhicule avec l'épaule. Le nom local, le mot *Martheray* ou du Martheray est devenu nom de famille, dont les bourgeoisies sont Rolle, Essertines, Mont-le-Grand, St-Oyens, Féchy, Burtigny, Crans, dans le canton de Vaud, et Pregny au canton de Genève. Ce nom de famille se trouvait aussi à Amphion et Anthy en Savoie, et la tradition rapporte que c'est de l'une ou de l'autre de ces localités que le nom a passé dans le Pays de Vaud, à une époque ancienne. On cite même la date de 1310, où une personne qui portait le nom *du Martheray* était arrivée à Féchy, et donna ainsi son nom au hameau de cette commune.

E. D.

Un de nos abonnés nous communique la jolie anecdote qu'on va lire, tirée de la correspondance d'un médecin américain :

« Au début de ma carrière médicale, je fus appelé un soir, vers minuit, par un riche étranger qui avait avalé une grosse arête de poisson, dont il n'avait pu se débarrasser. Muni de pinces œsophagiennes, de sondes, d'émétiques, en un mot, d'un arsenal complet, je me présentai à mon nouveau client, qui, en proie à la plus vive angoisse, arpentait fiévreusement sa chambre à coucher : « Docteur ! me dit-il, je suis perdu, je le sens, mais si vous avez encore le moindre espoir de me sauver, agissez, faites ce que vous voudrez de moi, je me remets absolument entre vos mains ; un million ne suffira pas pour vous témoigner ma reconnaissance ; vous demanderez ce que vous voudrez, ce sera payé ! » Je le rassurai, lui affirmant que de pareils accidents étaient assez fréquents et rarement dangereux, que, du reste, il allait être immédiatement soulagé, ce qui fit baisser le taux de sa reconnaissance à 50,000 francs.

Malgré tous mes efforts, l'extraction de la malheureuse arête fut impossible et je dus avoir recours à l'émétique. Nouvelles terreurs et nouvelles offres plus extravagantes de la part de M. X., dont la fortune entière m'était acquise, si je le sauvais. Enfin, le vomitif opéra et soulagea l'infortuné d'un trop copieux souper et de son arête.

Une fois délivré, mon client se tourna vers moi en soupirant, et, me regardant d'un air pénétré, il me dit : « C'est égal, docteur, je ne voudrais pas pour 25 francs avoir de nouveau cette maudite chose dans le gosier ! »

Onna pinta que manquè.

Vo sédè que stu l'hivai lè Combi ont fé dzalà lo lé po sè poai lequà bin adrà ; mà n'ont pas pu se ludzî atant què l'ariont volliu po cein que l'ein est venu dè pè Dzenèva po lào dontà la gliace dézo lo nà. Vo z'ài dza racontà coumeint l'ont réchà, que mémameint on Anglais a bailli on écu nàovo po

cllião que terivont la rêsse per avau, que parait que lâi a dâi rudo lulus pè clia Combâ, po poâi bâirè dâo cognac pè lo fond dâo lé; mà n'est pas lo tot : cllião gaillâ n'ont-te pas onco l'idée dè fifâ ein l'ai, coumeint quoui derâi bin su on niolan; kâ lo derrâi dzo que l'ont trait dè clia gliace, l'ont fé on ressat iô l'ont bu coumeint dâi pertes, que mémameint y'ein a z'u ion qu'avâi on bocon tzerdzi, qu'a volliu fêrè son vergalat et montâ su la cantina po fêrè la pîce drâite su la frête. Mâ fâi quand l'a éta lé, la têtâ lo contr'avau et lè pî ein amont, parait que lè pî lâi ont veri et lo coo a rebattâ avau lo tâi et l'est venu s'eincrottâ dein lo pacot, qu'on a z' ubin dâo mau dè lo raveintâ et dè iô l'est ressaillâi san-k-et net.

— Que peinsâvè-tou ein vegneint avau, se lâi fâ on camerâdo ?

— Peinsâvo, se repond lo luron, que se y'avâi z'u 'na pinta ein décheindeint, lâi mè saré arretâ dè bon tieu po bâirè on demi-litre.

Le père Chiffons.

6

(Fin).

Une demi-heure à peine s'était écoulée lorsque Raymond de Lortal, accompagné de sa femme, de sa fille, du médecin, était transporté dans le fiacre.

— C'est-y à Lariboisière qu'on le conduit, demanda le loustic en fermant la portière, en ce cas j'irai le voir jeudi...

— Non, mon garçon, répondit le médecin en remettant une pièce blanche au jeune homme.

— Ah ! ous qui va donc ?

— Chez moi..., et Mlle Rénée vous fera savoir de ses nouvelles.

— N'y manquez pas, mademoiselle, dit la mère Minette en faisant une révérence à la jeune fille et souvenez-vous de ma prédiction : « Vous serez heureuse, parce que Dieu vous aime. »

Le malade fut installé au fond d'un délicieux jardin, dans une maison de l'avenue de Villiers. La fièvre cérébrale était à craindre. Le délire ne tarda pas à s'emparer de M. de Lortal. Pendant dix-neuf jours, le pauvre homme fut près de succomber; sa femme et sa fille, qui ne le quittaient pas, lui prodiguèrent les soins les plus affectueux. Le savoir du grand praticien et la nature triomphèrent du mal.

Raymond fut sauvé. Sa complexion vigoureuse rendit la convalescence moins longue qu'on eût pu s'y attendre. Aussi par une belle journée d'automne, M. de Lortal, appuyé sur le bras de Rénée, put descendre au jardin où sa femme vint le rejoindre.

— Mes amis, dit Raymond, qui avait beaucoup vieilli pendant cette maladie, je vous dois la vie. Je la dois aussi au bon docteur qui m'a reçu dans cette maison de santé. Mais comment se fait-il que je ne l'aie pas revu ?

— Oh ! il ne t'a pas abandonné, Raymond ! dit avec vivacité Mme de Lortal, si tu savais !

Rénée jeta un regard suppliant à sa mère.

— Ne crains rien, mon enfant, dit cette dernière, en prenant la main de son mari, ton père est assez fort maintenant pour connaître la vérité.

— Quelle vérité ? demanda Raymond avec curiosité.

— Père, vous plaisez-vous ici ? dit Rénée.

— Mais, hélas ! il faudra bientôt en partir ! Je vais mieux... Il faudra retourner là-bas..., dans l'ombre, reprendre le collier de misère ! Ah ! pourquoi ne m'avez-vous pas laissé mourir ?

— Tu es injuste, Raymond, dit Mme de Lortal d'une voix grave, tu oublies tes amis...

— Mes amis, je n'en ai pas, répondit-il en baissant la tête, je n'ai pas su en conserver...

— Injuste et ingrat ! reprit la femme du même ton. Tu crois

être ici dans une maison de santé ; tu crois être soigné par des étrangers, des inconnus, eh bien ! tu te trompes...

— Ma mère, s'écria Rénée en voyant son père faire un geste d'effroi.

— Ne crains rien, ma fille, il faut qu'il sache l'affection et le dévouement qu'il a inspirés, ce cher Raymond.

— Qui est donc ce médecin qui a voulu me recevoir ? demanda M. de Lortal.

— Ton cœur ne t'a rien dit, fit Mme de Lortal. Ah ! j'ai deviné bien vite d'où venaient les bienfaits...

— Des bienfaits ! répéta Raymond avec aigreur, qui donc aurait osé ?...

— Un fils dévoué, monsieur, dit un jeune homme qui pendant l'entretien s'était tenu caché derrière le tronc d'un gros chêne.....

— Papa ! exclama Rénée en joignant les mains.

— Mon bon Raymond ! dit Mme de Lortal d'une voix suppliante.

Auguste Dubleix embrassa son ancien patron et le força à s'asseoir.

— Ainsi vous étiez tous du complot ? dit M. de Lortal à sa femme.

— Moi, je n'en étais pas d'abord, mais je m'en suis bientôt mise...

— Ainsi le médecin, la maison de santé, tout cela était faux !

— Notre affection seule est vraie, dit Rénée.

— Explique-moi donc cela toi-même, monsieur Auguste, demanda Raymond en souriant...

— Oh ! c'est bien simple, monsieur.

La dernière fois que je vous vis à Montpellier, je vous dis : « Je ferai fortune. »

— Et tu as réussi, déjà !

— Bravo ! s'écria l'ex-banquier qui voyait son passé heureux se dérouler sous ses yeux.

— Mais j'ai réfléchi que seul, trop jeune encore, n'ayant pas assez d'expérience je pouvais exposer mes capitaux et j'ai pensé à prendre un associé...

— C'est dangereux, répondit sérieusement M. de Lortal comme du temps où il traitait les affaires...

— Avec son aide, ses conseils, son concours, son entente des opérations, ajouta le jeune homme, la maison Dubleix et Cie ne pourra aller qu'au succès...

— Quelle mise de fonds apporte-t-il ? demanda vivement M. de Lortal : l'homme d'argent réapparaissait.

— Un trésor !... S'il veut me l'accorder, dit timidement Auguste en jetant un regard vers Rénée, qui s'était placée à côté de sa mère.

— Quoi ! s'écria M. de Lortal en se levant, cet associé, ce collaborateur, ce serait moi ! et ce trésor... ma Rénée ! Tu voudrais l'épouser sans dot... Oh ! mon rêve d'il y a dix ans... Mais c'est à présent que je rêve... Auguste, Rénée... ma pauvre femme...

Puis s'arrêtant et saisissant Auguste par le poignet :

— Mais malheureux ! et ma faillite !

— Nous vous réhabiliterons, mon père, dit Dubleix.... Ah ! laissez-moi pour toujours vous donner ce nom ; accordez-moi la main de Rénée...

L'émotion empêcha d'abord Raymond de répondre ; après quelques secondes qui parurent des heures au jeune homme, M. de Lortal dit :

— Tu as eu raison, mon ami, je te donne notre trésor !

Et il mit la main de sa fille, toute rouge de joie et de pudeur, dans la main d'Auguste. On quitta le jardin où l'air devenait frais. Auguste Dubleix offrit son bras à Mme de Lortal dont la figure si triste d'ordinaire était animée par la satisfaction. Rénée guida les pas de son père.

— Hâtons-nous, murmura-t-il, je ne veux pas qu'ils entendent ce que j'ai à te dire. Quand ils furent à une certaine distance :

— Tu venges généreusement ton grand-père, ma Rénée !...

— Je ne le venge pas, je lui obéis, fit la jeune fille à demi-voix, ne m'a-t-il pas dit :

« Aime tes parents ! »

Raymond soupira.